



PEFC™

PEFC/10-1-1

PROMOUVOIR
LA GESTION DURABLE
DE LA FORÊT



POUR L'AVENIR DE NOS FORÊTS ET L'IMAGE DU BOIS

LE BOIS CERTIFIÉ, UNE DEMANDE CROISSANTE SUR TOUS LES MARCHÉS

En l'espace de quelques années, les questions de protection des forêts et de développement durable sont devenues incontournables. Aujourd'hui, l'exigence d'un bois certifié est non seulement une norme de la filière, mais aussi une condition d'accès aux marchés publics et privés. Le système de certification forestière PEFC rend service à tous les acteurs de la filière bois.

Les marchés publics

Des décrets sur les achats publics de bois imposent de plus en plus souvent la certification des bois dans les cahiers des charges.

En France, les exigences publiques sont réelles :

Le Grenelle de l'environnement définit des exigences précises pour l'ensemble des produits à base de bois : « 100% du bois acheté par l'Etat sera certifié à compter de 2010 » (engagement n°77).

Les marchés privés

Les négociants et grandes surfaces privilégient les bois certifiés pour répondre à la demande de plus en plus forte des consommateurs. Ainsi, des groupes comme *Lapeyre, Leroy Merlin ou Point P* font évoluer leurs politiques d'achat en augmentant chaque année leurs approvisionnements en bois certifiés.

PEFC, L'ATOUT DE VOTRE FORÊT

Aujourd'hui, grâce à des propriétaires impliqués et des surfaces certifiées de plus en plus importantes, il est possible de répondre à la demande croissante. Cependant, cet engagement ne doit pas diminuer, au risque de voir les industriels se fournir dans d'autres pays.

Tout commence par la certification des forêts et donc par l'adhésion des propriétaires forestiers au système PEFC. C'est avec l'engagement de ces acteurs que la certification est devenue une norme de la filière et qu'il existe désormais un cercle vertueux entre l'offre et la demande de bois certifiés sur le marché français.

février 2010

PEFC EN FRANCE

5 MILLIONS D'HA CERTIFIÉS **47 000 PROPRIÉTAIRES CERTIFIÉS**
PLUS DE 1 700 ENTREPRISES CERTIFIÉES ONT UNE CHAÎNE DE
CONTRÔLE PEFC **100% DES FORÊTS DOMANIALES DE MÉTROPOLE**
CERTIFIÉES **60% DES FORÊTS COMMUNALES CERTIFIÉES**
14 % DES FORÊTS PRIVÉES CERTIFIÉES

PEFC DANS LE MONDE

UN SYSTÈME DE CERTIFICATION INTERNATIONAL
AVEC 37 PAYS MEMBRES **PEFC REPRÉSENTE 2/3 DES SURFACES**
CERTIFIÉES DANS LE MONDE, SOIT 210 MILLIONS D'HECTARES
PRÈS DE 6 000 ENTREPRISES CERTIFIÉES





Quelques témoignages d'acteurs engagés aux côtés de PEFC

La demande grandissante du marché se traduit, en bout de chaîne, par l'adhésion de grands groupes de négoce à la certification et une demande toujours plus exigeante des consommateurs.

➤ Luc BOUVAREL, Directeur général de la Fédération des Forestiers Privés

« Le système de certification de la gestion forestière vient renforcer l'image de savoir faire des forestiers. Ces derniers ont su s'adapter aux nouvelles attentes des consommateurs. En adhérant à PEFC, ils affichent leur savoir-faire en matière de gestion forestière à travers un cahier des charges qui décrit comment ils réalisent les opérations définies dans leur document de gestion. Cette gestion est pour eux le fruit d'un souci permanent : maintenir la potentialité en production de bois de qualité tout en gérant et préservant l'écosystème. Les forestiers certifiés s'engagent dans la préservation d'une richesse pour les générations futures. »

➤ Marc DURAND, Responsable Qualité produits bois du groupe Adeo, auquel appartient l'enseigne Leroy Merlin

« Cela fait dix ans que nous travaillons sur l'approvisionnement en bois certifié, aidés par les ONG qui nous ont fait avancer à grand pas sur le sujet. Aujourd'hui, les trois quarts des produits en bois ou à base de bois qui se trouvent dans nos rayons sont certifiés, et ceux qui ne le sont pas encore sont en voie de l'être, du jardin à la menuiserie en passant par la décoration, l'outillage ou le mobilier de salle de bain. »

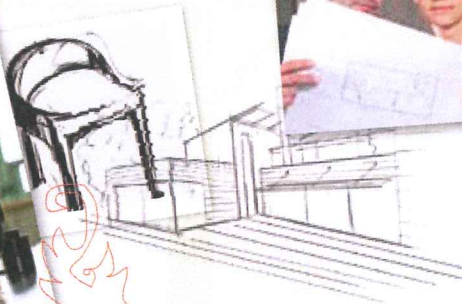
➤ M. Ezzedine EL MESTIRI, Fondateur et Directeur de la rédaction du magazine Nouveau Consommateur et auteur de « La consommation écologique » (Ed. Jouvence)

« Notre planète est définitivement peuplée de consommateurs. Nous ne pouvons plus indéfiniment et impunément violenter la nature par une surconsommation démesurée et un infini gaspillage. La consommation n'est pas un simple échange marchand et elle n'a pas seulement pour fonction de rapprocher des besoins et une offre de biens et de services. Les attentes écologiques et humanistes du consommateur se font de plus en plus pressantes. Il existe une manière de consommer et de faire des achats utiles en harmonie avec notre conviction et notre responsabilité. Une consommation responsable, c'est avant tout une consommation écologique qui tient compte de l'homme et du sort global de la planète. Elle nous permet de concilier le plaisir d'acheter, la participation au bien-être commun et la protection de l'environnement. »



Une grande diversité de produits PEFC sur le marché

« L'approvisionnement en bois certifié est une réalité pour le consommateur : menuiserie, décoration, outillage... »



« Une consommation responsable tient compte de l'homme et du sort global de la planète »

« Le bois est une matière première noble et renouvelable, qui n'est pas inépuisable ; nous devons assurer son avenir »

